



Lundi 30 septembre 2024



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Les Navettes du Giffre 22 500 voyageurs en juillet et août ; un service davantage utilisé par les habitants de la vallée

Avec 22 500 voyageurs en juillet et août, le service saisonnier de transport en commun, mis en place par la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre, avec le soutien financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et des communes du territoire, a une nouvelle fois conquis le public.

« Pour la 3e année consécutive, le bilan est globalement positif », indique Cyril Cathelineau, vice-président de la Communauté de Communes délégué à l'environnement et à la mobilité. « L'investissement financier et le travail important fourni en interne, en lien avec les élus locaux, les partenaires touristiques, le transporteur... nous permet de proposer un service efficace qui répond aux besoins des vacanciers, en excursion ou en séjour, et surtout des habitants de la vallée. Je suis heureux de voir que les jeunes utilisent les navettes régulièrement pour se déplacer à moindre frais, aller voir leurs amis, se rendre sur les bases de loisirs... ».

Sans surprise, ce sont les lignes 1 et 2, celles qui traversent la vallée, depuis Mieussy ou Cluses jusqu'au Cirque du Fer-à-Cheval qui ont été les plus empruntées avec 14 500 voyageurs. « C'est une très bonne chose. Ces itinéraires représentent un enjeu majeur puisqu'ils permettent de proposer une solution alternative à la voiture pour rejoindre des sites où le stationnement est régulièrement saturé l'été, comme les bases de loisirs à Morillon et Samoëns ou le Fer-à-Cheval ». Par ailleurs, 2 500 trajets ont été effectués sur la ligne 2 depuis ou vers Cluses, « soit une belle progression par rapport à l'année dernière », note Cyril Cathelineau.

La ligne 3 est utilisée à 90% par des parapentistes

Avec 3 500 voyageurs, la navette qui relie Samoëns au Col de Joux (ligne 5) est aussi plébiscitée, tout comme celle qui permet d'accéder au Lignon depuis Sixt-Fer-à-Cheval (ligne 6), avec 2 500 voyageurs. « Ces deux lignes progressent de la même manière, avec une fréquentation supérieure à 15% par rapport à l'été dernier ». Pareillement, 800 trajets ont été comptabilisés sur la ligne 4, qui relie Taninges aux stations du Praz de Lys et Sommand, soit une hausse de 20% par rapport à l'an passé.

Sur la ligne 3, celle qui relie Mieussy à Sommand en passant par Roche-Pallud, « nous constatons que 9 voyageurs sur 10 empruntent les navettes uniquement à la montée, donc vraisemblablement des parapentistes ». Dans une moindre mesure, sur les lignes 5 (Col de Joux Plane) et 8 (Les Allamands), 1 voyageur sur 3 utilise exclusivement son ticket à l'aller. « Le retour s'effectue donc le plus souvent à pied, occasionnellement à vélo ou en autopost ».

L'itinérance avec les navettes de plus en plus plébiscitée !

Concernant la nouvelle ligne (n°8), celle qui relie Samoëns au secteur des Allamands, « 400 voyageurs l'ont emprunté cet été. Les chiffres sont encourageants, sachant que c'est une ligne que l'on peut qualifier de niche, car elle s'adresse quasi exclusivement aux personnes qui pratiquent la randonnée ; comme c'est le cas avec la ligne 6 vers le Lignon », précise le vice-président de la Communauté de Communes.

Enfin, la collectivité note que les navettes sont de plus en plus utilisées pour de l'itinérance. « C'est un service idéal pour les randonneurs adeptes de traversées à la journée ou sur plusieurs jours. C'est pour cela que nous avons développé un dispositif innovant : les Rando'Bus, soit une offre de balades qui associent la navette et la marche – ou l'inverse – pour réaliser de jolies boucles dans la vallée ». A titre d'exemple, au départ de Cluses (ligne 2), seulement 1 voyageur sur 10 fait l'aller/retour dans la même journée, « ce qui laisse à penser que 90% des voyageurs effectuent le retour un autre jour, en navette ou via un autre mode déplacement », conclut Cyril Cathelineau.

La Communauté de Communes remercie les partenaires locaux qui ont participé activement à la promotion du service, les Offices de Tourisme et les municipalités, mais également certains hébergeurs, commerçants, associations ou habitants de la vallée.

